

## **AIDES POSSIBLES POUR LA SCOLARITÉ**

**MILS** Attribution à l'inscription de Chèques Livre Régional pour l'acquisition des livres en librairie (en 2007, ce chèque était de 70 €).

**ELB** inscription l'année précédente dans l'établissement de résidence (collège, lycée).  
Ces bourses viennent en déduction des frais scolaire; le reliquat est viré aux familles.

**FSLG** **FSLG** Aides occasionnelles pour les frais d'hébergement, les frais scolaires, les frais de voyage. Dossiers à demander à l'Assistante Sociale du Lycée, examen en Commission de fonds sociaux.

**EPRG** Attribution de matériels pédagogiques en début d'année fournis par le Conseil Régional; ce matériel est prêté pour l'année et rendu à la fin.